

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 11 Février 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 1 membre, absent : 1 membre

POINT N° 587**AJOUT DE PERMISSIONNAIRES LOTS COMMUNAUX DE SAINTE MARIE AUX MINES**

Mme la Maire expose :

Vu le cahier de charges type des chasses communales du Haut Rhin

Vu les conditions particulières de chasse, ban communal de Sainte-Marie-aux-Mines

Considérant l'avis de la commission communale consultative de la chasse de Sainte-Marie-aux-Mines consultée par voie électronique le 23/01/2026

Il est proposé d'agréer un nouveau permissionnaire comme suit :

Lot 29802 :

- En remplacement de M. Jean Louis TONNELIER, domicilié 76 rue de la cavalerie 68000 COLMAR (22km) est agréé comme nouveau permissionnaire M. Philippe Henri Luc JANICOT, domicilié 24 les Jardins du Moulin 68150 OSTHEIM (18km)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition de la Commission Communale Consultative de la Chasse
Après en avoir délibéré,

AUTORISE, les locataires des lots de chasses communales de Sainte Marie aux Mines à ajouter les permissionnaires précédemment cités dans les lots stipulés

Délibération adoptée à 26 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Lubisa IDOUX).

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Noëllie HESTIN